



Vers une nouvelle Charte de partenariat pour l'Observatoire Climat Hauts-de-France

Publié le 14 août 2018

Créé en 2012, l'Observatoire Climat a été conçu dans un esprit fortement partenarial ; pour être de bonne qualité et bien appropriées, les données de l'Observatoire doivent être travaillées collectivement.

Telle était l'intention des membres fondateurs et pilotes de l'Observatoire : Conseil Régional, Etat, ADEME, Départements du Nord et du Pas-de-Calais mais aussi Météo France, Atmo et plusieurs territoires.

Fondant cette logique collective, une Charte de partenariat avait été rédigée et signée par 54 structures du Nord-Pas de Calais qui s'engageaient ainsi à participer aux travaux de l'Observatoire, fournir des données, relayer et valoriser les productions, etc.

En parallèle, le Comité des Partenaires, consultatif, avait été créé afin de réunir les partenaires intéressés une fois par an et de partager l'actualité des travaux de l'Observatoire, d'y débattre de ses orientations.

Déployé à l'échelle des Hauts-de-France, l'Observatoire s'est d'abord attaché à rassembler les données de la nouvelle région (voir notamment le Tour d'Horizon 2017) ; un rapprochement avec les services de la Région qui portaient le dispositif d'observation picard ont permis ce travail.

Parallèlement, le Cerdd a multiplié rencontres, contacts, événements sur le Sud de la région.

Cette année, il a été décidé de formaliser le nouveau fonctionnement de l'Observatoire, à l'échelle de la grande région Hauts-de-France. Pour ce faire, une nouvelle Charte de Partenariat est sur l'ouvrage, elle sera présentée lors du Prochain Comité des Partenaires (alias Copobs pour les intimes) ; comité qui une nouvelle fois permettra d'accueillir tout nouveau partenaire intéressé par ce bel outil partagé qu'est l'Observatoire Climat.